Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-263500597-20261109-2026_16-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Commune de Baulon
Délibération
du Conseil d'Administration du CCAS

Réunion du 9 novembre 2026

Le neuf novembre deux mille vingt-six à seize heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le cinq novembre deux mille vingt-six, s'est réuni sous la présidence de M. VERON Christophe, Président.

Présents :
M. VERON Christophe, Mme DUTAY Marie-Renée, M. CRAMBERT Jean-Paul, Mme LIBEAU Isabelle, Mme PIERSON Nelly, Mme PARAGE Rachel

Absent : M. DARIEL Jérôme, M. BEGUINEL Jean-Pierre, Mme LORGEOUX Karine

SYNTHESE :
Présents : 6
Votants : 6

2026-16 – Remise en état du logement 4 lotissement du chant de la forêt

Exposé des motifs :

La commune est propriétaire du logement n°4 situé au lotissement du Chant de la Forêt, de type T4, d'une surface de 85.46 m2, actuellement vacant, libéré le 10 septembre 2026.

Avant sa remise en location, le logement nécessite des travaux de remise en état : peinture, sols, etc.. Ces travaux sont nécessaires pour garantir un logement décent, conforme aux exigences de la convention et de la réglementation en vigueur. Il conviendrait de fixer un montant à ne pas dépasser afin d'effectuer ses travaux.

Le futur bail sera identique au précédent.

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale décide à l'unanimité :

-D'approuver la réalisation des travaux de remise en état du logement avant sa remise en location, pour un montant maximum de 12000€.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait conforme,
M.VERON Christophe, Président,

Votants : 6
Pour : 6
Contre :0
Abstention :0